



• AGRIBIO 04 •
Les Agriculteurs Bio des Alpes
de Haute-Provence

Bulletin d'adhésion

.....
Groupement des producteurs bio des Alpes de
Haute-Provence



AGRIBIO 04 C'EST

- ✿ 20 ans d'expérience
- ✿ Un Conseil d'Administration composé de producteurs bio
- ✿ Une équipe salariée à votre écoute

Pourquoi adhérer ?

- * Faire partie d'un réseau d'agriculteurs
- * Recevoir « Les nouvelles Bio des Alpes de Haute-Provence » et les newsletters
- * Se former à des techniques performantes dans toutes les filières de production
- * Être accompagné dans ma conversion à la bio
- * Bénéficiaire d'un appui technique de proximité tout au long de l'année via la prestation BioSuivi
- * Publier mes annonces largement diffusées mensuellement
- * Bénéficiaire d'un appui pour l'organisation de filières durables et de proximité
- * Être référencé dans le guide « Où trouver des produits bio ? » en ligne
- * Bénéficiaire de tarifs préférentiels sur les outils de communication du réseau et sur les commandes groupées de matériel
- * Être représenté et défendu via notre fédération régionale (Bio de PACA) et nationale (FNAB) : crédit d'impôt, aides bio, réglementation ...
- * Bénéficiaire d'une majoration de ma DJA





* Agribio 04 a 20 ans !

Agribio 04, association loi 1901, a été créée en 1997 afin de rassembler les agriculteurs bio des Alpes de Haute-Provence. Elle a pour but de défendre, développer et promouvoir l'agriculture biologique du département. Agribio 04 vise à une meilleure coordination des actions de développement de l'AB et de représentation des intérêts des producteurs.

Y adhérer c'est avoir accès aux services et aux compétences d'un réseau, tout en participant à la promotion d'une agriculture bio, éthique et durable, ainsi qu'à la défense des intérêts des agriculteurs bio.

* Comment est utilisée ma cotisation ?

Sur chaque cotisation d'agriculteur bio reçue, l'association reverse :

- 45€ à la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB)
- 1€ est reversé au réseau des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM)

Le reste est utilisé par Agribio 04 pour financer ses actions de développement.

* Qu'est-ce que la FNAB ?

La FNAB a essentiellement pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan national et international de la profession d'agrobiologiste. Elle porte la voix des producteurs biologiques auprès des institutions et travaille avec elles au développement agricole. En tant que représentante de tous les producteurs biologiques, elle les alerte sur les besoins de la profession, les améliorations nécessaires, et en suit activement la mise en oeuvre. C'est entre autre à la FNAB que l'on doit les aides bio, le crédit d'impôt, etc.



Prestations : Agribio 04 vous accompagne pour la réussite de votre projet

Un accompagnement humain

* Toutes nos prestations sont réservées à nos adhérents

* BioSuivi : Pour vous accompagner à la carte au plus proche de vos besoins.

Avec l'option BioSuivi, vous bénéficierez de l'accompagnement exclusif d'un conseiller d'Agribio 04 tout au long de l'année dans la conduite technique ou économique de votre exploitation. Cet accompagnement est conçu à la carte en fonction de vos besoins : suivi de cultures, appui à la réalisation de dossier, études technico-économiques ...

Cet appui technique privilégié vous sera facturé exceptionnellement au coût normal d'une seule demi journée de prestation, soit 250 € !

Tarif : 250€ HT

* Bio Conversion

Pour être accompagné dans ses questionnements sur le passage en bio, via la réalisation d'un diagnostic de conversion.

Tarif : 150€ HT

* Analyses de sols

En tant qu'adhérent à Agribio 04, vous pourrez bénéficier de tarifs préférentiels pour les analyses de sol auprès des laboratoires

Tarif : A définir selon l'analyse souhaitée



ADHÉSION 2018

NOM.....

PRENOM.....

Dénomination (GAEC, EARL).....

Date d'installation

Production(s) principale(s)

Adresse :

CP..... Commune :

Tel.....

Courriel.....

Site internet.....

J'adhère pour l'année 2018

Agriculteur :

- Certifié bio ou en conversion
- Conventionnel avec un projet de conversion
- En cours d'installation bio

- Adhésion de base : 75 € / an
- Adhésion «petits budgets» : 45 € / an*

* Pour les agriculteurs installés depuis moins de 4 ans ou si vos moyens sont modestes, sur validation du Conseil d'Administration

Consommateur

- 30€ (ou plus)

Partenaire :

Associations, magasins, transformateurs, etc...

- 100€ (ou plus)

- Je souhaite recevoir une facture pour mon adhésion

- Je souhaite figurer sur le guide bio en ligne

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement par :

* **chèque libellé à Agribio 04**

* **virement bancaire FR76 1910 6000 0103 3960 1000 047**

SUGGESTIONS...



Agribio 04

5 place de Verdun
04300 FORCALQUIER
Tél: 04 92 72 53 95

agribio04@bio-provence.org



Rendez-vous sur notre site

www.bio-provence.org



LA TERRE EST NOTRE METIER